



SDU-CLIAS 94/FSU
Section de Boissy-Saint-Léger

VIGILANCE

AVRIL 2012

Elections présidentielles : indépendants mais pas neutres !

Fortement attachés à notre indépendance syndicale, nous prenons toujours nos responsabilités dès lors que sont proposés des choix de société à mille lieues de nos orientations et de nos valeurs, comme le sont les **orientations xénophobes et racistes de certains partis de droite et d'extrême-droite**.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille d'une échéance citoyenne majeure, l'élection présidentielle.

Depuis de nombreux mois maintenant, nous n'avons cessé de dénoncer et de lutter contre la politique qui est menée depuis 5 ans, une politique de remise en cause des acquis sociaux, de baisse des salaires et d'attaque contre les services publics.

Dans la Fonction Publique Territoriale, la lutte contre l'emploi précaire et les bas salaires est un de nos axes revendicatifs majeurs. Or, les non-titulaires représentent encore 20 % des effectifs, et avec la revalorisation du minimum fonction publique, un agent débutant à l'échelle 3 devra attendre 13 ans pour un gain de 18€ net.

C'est une véritable remise en cause de la fonction publique de carrière. La précarité nous la connaissons bien dans la FPT, nous connaissons des cas de collègues fonctionnaires sur des emplois à temps non complet qui sont éligibles au RSA (ancien RMI) !

La casse du service public, la révision générale des politiques publiques (RGPP) avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, la mise en place de la journée de carence en cas de maladie, l'augmentation des prix, la remise en cause de la protection sociale solidaire, la réforme des retraites, l'augmentation de la TVA qui va toucher les familles les plus démunies sont autant d'exemples des méfaits de cette politique libérale qui n'a cessé que de satisfaire le secteur de la finance.

Prétextant la crise économique et financière, le gouvernement prend le parti d'accentuer les inégalités. La situation devient dramatique pour celles et ceux qui sont les plus en difficulté : les problèmes d'emploi, de logement, de santé touchent toutes les familles : ça ne peut plus durer !!

C'est pourquoi il faut changer de politique, changer de cap, pour une meilleure réelle répartition des richesses, pour le développement des services publics, pour une fiscalité plus juste, pour plus de solidarités, pour une société qui fasse disparaître les inégalités.

**Tout le contraire de la politique menée depuis 5 ans par Sarkozy
et son gouvernement.**

**Ensuite, au-delà du vote, l'engagement de chacune et de chacun sera essentiel
pour changer de politique.**

Cette crise n'est toujours pas la nôtre : ce n'est pas aux salariés de payer la facture !

Analyse à mi-mandat

Ce vendredi 30 mars 2012, les militants de notre section syndicale, les candidats présents sur notre liste pour les élections des représentants du personnel au CTP-CHS en novembre 2008, étaient invités à se retrouver pour faire le point de l'activité de la section et de la vie quotidienne des agents, des services de la commune et du CCAS.

Cela a été un moment fort d'analyse, de réaffirmation de principes, d'objectifs et de moyens d'intervention de notre section. La dernière partie a été consacrée à l'élection du nouveau comité directeur de la section.

L'intervention syndicale n'est pas toujours facile, mais notre section joue son rôle auprès des agents : défenses et conseils individuels, présence dans les services...

Sans démagogie, opportunisme ou surenchère nous avons toujours fait le choix de prendre en compte la vie, les situations et les contraintes des agents de la Mairie et du CCAS. Notre dynamique est avant tout que chacun soit responsable et acteur, collectivement et individuellement, de sa vie, de son investissement professionnel, de sa carrière.

Toutes nos analyses, décisions, actions et initiatives, participations aux réunions CTP-CHS-COM, rencontres avec l'Administration se sont basées sur cette dynamique d'association des agents tout en relayant, sans les prendre à notre compte, des mobilisations à l'initiative de certains services afin d'optimiser les chances de réussite.

Les rencontres avec l'Administration ont été et restent des moyens nécessaires afin de faire évoluer positivement les dossiers collectifs, les situations individuelles, les procédures disciplinaires.

Tous les agents et toutes les situations sont dignes d'intérêt

Depuis plus de 30 ans, nous continuons à nous intéresser à l'ensemble des dossiers qu'ils soient individuels ou collectifs. Pour cela, il faut aussi que les agents nous sollicitent, acceptent d'être accompagnés dans la résolution de leurs situations.

Nous portons une attention particulière à la résorption de l'emploi précaire et à la diminution des postes vacants, à l'augmentation et à l'attribution généralisées du régime indemnitaire et de la NBI, à l'amélioration des conditions de travail, au respect des personnes, de la législation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail.

Nous intervenons sur des domaines aussi diffé-

rents que les assistantes maternelles, les gardiens, le personnel des écoles, des centres de loisirs, de la restauration scolaire, des services techniques, la résorption de l'emploi précaire et la titularisation des agents, le droit d'expression et de propositions dans les services, la nécessité d'embaucher pour répondre aux attentes du public et améliorer nos conditions de travail, la formation professionnelle, l'association des agents... La liste est longue...

Nous avons répondu, sans condition, aux demandes de soutien, d'accompagnement ou de défense formulées par les agents, qu'ils soient adhérents ou non à notre syndicat. Un agent restant seul ou jouant un double-jeu prend le risque de se retrouver isolé et d'amplifier ses difficultés.

Tout ceci est un travail de longue haleine et de gros investissement pas toujours visible mais très utiles...

Les résultats ne se voient pas toujours tout de suite, des ratés peuvent exister, mais de nombreuses choses ont progressé positivement notamment dans l'évolution des carrières (avancement d'échelon à 1 durée minimale, avancement de grade, promotion interne, nomination après réussite au concours ou examen professionnel) et donc des rémunérations grâce à l'intervention des agents et à la persévérance du SDU-CLIAS-FSU.

La défense des intérêts des agents et du service public

Bien sûr rien n'est facile. Il est pourtant nécessaire qu'avec l'ensemble du personnel, le SDU-CLIAS continue à être à l'écoute des agents et à défendre leurs intérêts.

Notre présence au C.T.P., en CHS, COM et en CAP est primordiale. C'est aussi là que les dossiers avancent. C'est aussi là que les agents peuvent prendre la parole et modifier leurs conditions de travail, de vie, évolution de carrière et rémunération.

Nos priorités revendicatives restent la défense des intérêts individuels et collectifs des agents titulaires et non-titulaires et la défense du service public auquel nous sommes profondément attachés comme seul vecteur démocratique d'une réelle équité entre citoyens, pour une vraie égalité d'accès aux droits et pour une conquête de nouveaux droits.

Nous défendons une organisation sociale animée par des valeurs de liberté et de solidarité.

Tout pourrait tenir autour des trois principes qui ont toujours guidé et qui continueront à guider l'action au côté de notre syndicat national et de notre syndicat

départemental : **la Solidarité, la détermination et l'indépendance.**

La Solidarité car nous défendons tous les agents sans exception, quel que soit leur statut ou leur grade, qu'ils soient syndiqués ou non, et même quels que soit leur choix partisan, politique ou syndical.

La détermination car nous n'excluons à priori aucun type de lutte ou d'action pour obtenir satisfaction ou faire aboutir nos revendications. On pourrait dire que de la pétition à la grève avec occupation ou au recours juridique jusqu'au Conseil d'État, notre arsenal revendicatif est aussi riche et varié qu'un catalogue de la Redoute.

L'indépendance car nous ne sommes inféodés à personne ! Ni chapelle, ni parti, ni élu...

Notre implication répond à plusieurs dynamiques :

- évolution du pouvoir d'achat, des carrières et des conditions de travail des agents,
- prise en compte des compétences/capacités/expertises des agents quelque soit leur degré de responsabilité,
- continuer à développer des services au public de qualité, adaptation des moyens aux nécessités d'action des services.

La satisfaction des besoins du public passe aussi par la satisfaction des besoins des agents de la Mairie et du CCAS.

Répondre aux nécessités du service à la population

A l'instar de nombreuses communes et de l'Etat, notre collectivité fait des gains financiers sur le budget de fonctionnement : 4,5 millions d'euros d'économie sur l'exercice 2011 et 2,7 millions d'euros en 2010.

Pour le budget 2012, la masse salariale reste stable, tandis que les charges à caractère général sont en baisse de 4,8 %.

La commune fait le choix de l'autofinancement de ses investissements et du remboursement de sa dette.

Les finances de la commune et du CCAS étant saines, il est grand temps de mobiliser de nouvelles ressources financières dans l'évolution du régime indemnitaire (animation, aide à domicile...), l'affectation de la NBI à de nouveaux agents (PIJ, Bus Atout Jeunes...), le développement de moyens humains, techniques, matériels et financiers, en locaux (comme c'est le cas pour la Maison de la Petite Enfance et de la Famille) surtout en période de crise afin de toujours mieux répondre aux nécessités du service à la population :

- recrutement des emplois vacants et arrêts des redéploiements pouvant mettre en difficulté les services se voyant privés d'agents,
- gestion prévisionnelle des effectifs, anticipa-

tion d'un remplacement dans le cadre d'un départ d'un agent, adaptation des formations à des situations imprévues,

remplacement du personnel absent tant dans les établissements scolaires, de la petite enfance, de l'enfance ou la jeunesse que dans les infrastructures sportives, culturelles, sociales ainsi que dans les services techniques et administratifs.

continuation de la réduction de l'emploi précaire utilisé sur des postes statutaires, de l'évolution généralisée des carrières pour l'ensemble des agents et du développement des droits sociaux, de la prévention des risques en matière de sécurité, d'hygiène et de santé, de l'organisation du temps de travail,

nomination des agents après réussite à un examen professionnel ou un concours,

généralisation du respect des règles d'organisation d'une journée ou d'une semaine de travail,

amplification du financement d'activités ou d'opérations (petite enfance, enfance, jeunesse, sport, culture, social, éducation...), développement des projets transversaux de la collectivité, mise en œuvre de nouveaux projets innovants mobilisant les services et les agents

développement des travaux en régie,

construction, agrandissement, aménagement de nouveaux locaux nécessaires à la réalisation des activités des services,

équipement en matériels adéquat, si ceux-ci tombent en panne, location ou rachat de nouveaux matériels dans les plus brefs délais.

Nous appelons à des débats dans l'ensemble des services, des structures.

Nous appelons les agents et les responsables de services et de structures à transmettre (sans double discours ou double-jeu) à notre syndicat ainsi qu'à leur hiérarchie, à la DRH, DGS et au Maire les analyses réelles qui sont portées sur la qualité du service à la population ou à des partenaires, sur les besoins nécessaires au bon fonctionnement de chaque service.

Nous ne vivons pas en dictature, personne ne sera licencié ou puni parce qu'il décrira le quotidien des services de la commune et du CCAS.

Notre section SDU-CLIAS-FSU continue donc à faire le choix de représenter tous les agents et tous les services, de prendre en compte une multitude de situations, d'agir pour la liberté d'expression, le respect des personnes et du dialogue social ainsi que pour un service public de qualité.






SDU-CLIAS 94 BOISSY-SAINT-LEGER

Composition du Comité directeur


Secrétariat de section

 **Claudine BENNANI-ROUILLON** ☎ 01.45.99.13.84 ou 01.45.10.61.22

Secrétaire de section, Conseillère syndicale départementale
Animation, Représentante du personnel CTP-CHS,

 **Joseph MOREIRA** ☎ 01.45.10.29.40

Secrétaire-adjoint de section, Conseiller syndical départemental
Police Municipale, Achats-Marchés, Urbanisme, Gardiens Evènementiel
Représentant du personnel CTP-CHS,

 **Martine HELOU** ☎ 01.45.69.06.94

Secrétaire-Adjoint de section,
Social, Petite Enfance, Assistantes maternelles
Hygiène et Sécurité, Médecine préventive

 **Cyril CALES** ☎ 01.45.10.26.84

Secrétaire-Adjoint de section,
Culture et Evènementiel,
Représentant du personnel CTP-CHS

 **Michel BARTHES** ☎ 01.45.10.61.22

Personnels administratifs, Ecole de Musique, Statut et carrières,
Représentant du personnel en Commission Administrative Paritaire et en Conseil de Discipline
Conseiller syndical et membre du Bureau départemental


Autres membres

 **Leïla TABALLET** ☎ 01.45.69.53.14

Sport, Gardiens, Personnel d'entretien et des écoles, Référente Hygiène et Sécurité
Représentante du personnel CTP-CHS,

 **Sylvette MALINVERNO** ☎ 01.45.69.59.37

Personnel d'entretien et des écoles
Représentante du personnel CTP-CHS

 **Patrick LUZON** ☎ 01.45.10.23.74


Voirie et Espaces verts, Gardiens Services Techniques, Marcel Laveau,
Représentant du personnel CTP-CHS, Référent Hygiène et Sécurité

 **Anne-Marie ANTUNES** ☎ 01.45.99.30.60


Sport, Gardiens, Personnel d'entretien
Représentante du personnel CTP-CHS

 **Aurélie D'HIVERT** ☎ 01.45.69.58.53

Petite enfance, Social,
Représentante du personnel CTP-CHS

 **Béatrice BRARD** ☎ 01.45.69.66.38

Personnel d'entretien et des écoles
Représentante du personnel CTP-CHS

 **Gilles RIGAUD** ☎ 01.45.10.29.40

Services Techniques - Bâtiments et administratif
Représentante du personnel CTP-CHS,

 **Sandrine TORTORA** ☎ 01.45.99.56.63

Animation, Enfance

 **Hamidou SIALI** ☎ 01.45.69.55.11

Animation, Jeunesse

 **Bernadette DUMAS** ☎ 01.45.69.02.70

Social, Petite enfance, Œuvres sociales
Médecine préventive

Journée de carence

A partir du 1^{er} janvier 2012, les agents des trois fonctions publiques titulaires, stagiaires, non-titulaires (en CDI ou en CDD), à temps complet ou non, à chaque fois qu'ils sont en congé de maladie ordinaire, ne sont plus payés pendant le premier jour de cet arrêt. C'est ce qu'on appelle le délai de carence, ou le jour de carence.

Le SNUCLIAS-FSU condamne l'instauration d'un jour de carence dans la Fonction Publique à compter du 1er janvier 2012. Nous ne comprenons pas la précipitation avec laquelle certains employeurs territoriaux se saisissent de cette question pour l'appliquer aussi rapidement alors que des élus de la représentation nationale s'y sont opposés tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat qui a, en ce qui le concerne, rejeté le texte de loi.

Politiquement cette mesure est inacceptable : elle est inique, inefficace et imbécile.

C'est une nouvelle attaque contre la protection sociale annoncée par le gouvernement dans le cadre d'un nouveau plan de rigueur. C'est une mesure essentiellement électoraliste visant à stigmatiser les fonctionnaires. C'est oublier que 75 % des salariés du secteur privé ne sont pas pénalisés par les jours de carence qui sont couverts par les conventions collectives et pris en charge par les employeurs. De plus cette mesure est inefficace sur le plan économique. En effet les retenues sur le salaire des fonctionnaires des 3 fonctions publiques ne seront même pas reversées au budget de la sécurité sociale, au contraire moins de salaire génèrera moins de cotisations sociales, donc moins de moyens pour la protection sociale.

Cette mesure a été mise en place pour des raisons d'économies budgétaires, qui se font... sur la santé des fonctionnaires !

Elle est aussi présentée comme une mesure d'égalité de traitement avec les salariés du privé : drôle d'égalité qui consiste, une fois de plus, à aligner tout le monde sur la situation la plus mauvaise !

Cette mesure va provoquer un travail supplémentaire important pour les agents chargés de la gestion.

La FSU continue à combattre cette mesure et demande son abrogation.

Le travail social entre les pauvres et les marchés

Cette brochure a été rédigée par un collectif de travailleurs sociaux de notre syndicat de différents métiers et de plusieurs départements.

► Dans sa première partie, nous décrivons les conditions d'exercice du travail social au travers de la situation sociale et économique de nos publics, de la chasse aux pauvres déclenchée par le gouvernement Sarkozy et du nouveau mode de management qui pénètre nos services.

► Dans la seconde partie, nous décrivons les contradictions dans lesquelles évoluent nos métiers et cela depuis leurs origines et comment les travailleurs sociaux parviennent tant bien que mal à louvoyer entre eux et comment ils ont su y compris par les luttes sociales défendre leurs métiers et les droits des usagers de leurs services.

► Dans une troisième partie, nous avançons nos solutions qui, vous l'aurez compris, portent tout autant, sinon plus sur l'éradication des inégalités et de l'injustice sociale que sur les revendications spécifiques de nos métiers.

► Cette brochure se conclut par une quatrième partie

que nous n'avions pas prévue en pensant ce projet. Nous avons demandé à quelques collègues de transcrire spontanément et en quelques mots ce qu'ils vivaient actuellement. Nous avons alors l'intention de ponctuer le texte de la brochure par quelques unes de leurs paroles.

Les travailleurs sociaux ont la réputation d'être très rétifs à l'écrit. Or, à notre grande surprise, beaucoup nous ont transmis des contributions. Nous avons alors jugé qu'elles exprimaient souvent beaucoup mieux la situation sociale que les études et les statistiques évoquées en première partie. Nous avons donc rectifié notre projet. C'est donc par une sélection d'une partie de ces contributions que se conclut cette brochure.

Brochure téléchargeable sur <http://www.snuclias-fsu.fr/spip.php?article934> ou la demander à Michel BARTHES.



Travail social

Le métier file un mauvais coton, estime la FSU. C'est un réquisitoire implacable que dresse le syndicat des travailleurs sociaux du secteur public affilié à la FSU. Dans "Le travail social entre les pauvres et les marchés", les syndicalistes détaillent tout ce qui déraile : management, restrictions budgétaires, remises en cause des méthodes... Un manifeste qui témoigne d'un malaise grandissant chez les professionnels.

On dit souvent qu'un dessin vaut mieux qu'un long discours. Il faut bien dire que les dessins réalisés par Placide dans le manifeste "Le travail social entre les pauvres et les marchés" qu'a écrit le Snuclias-FSU (1) sont assez "parlants". On y voit notamment (illustration ci-dessus) un travailleur social passablement surmené, enseveli sous les dossiers, se faire rabrouer par son "chef" qui lui assène un : "Vos dossiers sont incomplets. Il manque plein de pièces."



Le fond de l'air dans le travail social n'est pas à l'optimisme et les syndicalistes "territoriaux" de la FSU dressent un tableau sombre des conditions dans lesquelles les travailleurs sociaux sont amenés à intervenir. Ils dénoncent la dégradation des conditions de vie des personnes qu'ils côtoient au quotidien : allongement des durées de chômage et montée de la pauvreté, discrimination à l'embauche, mal-logement, précarité énergétique, "chasse aux pauvres"... Alors que la demande sociale s'accroît et se complexifie, ils constatent une lente mais inexorable dégradation des moyens qui leur sont accordés.

Critiques contre les collectivités territoriales

Dans tous les secteurs (logement, emploi, santé, personnes âgées et/ou handicapées, prisons...), les travailleurs sociaux se débattent dans d'insondables difficultés qui rendent leur action de plus en plus épuisante pour eux, sans déboucher forcément sur des "résultats".

Le Snuclias-FSU constate les difficultés financières croissantes que doivent affronter les collectivités territoriales, mais ne les juge pas exemptes de critiques. "Les collectivités territoriales cèdent facilement à la logique libérale, se soumettent, à des degrés divers, aux injonctions du patronat et du gouvernement. Elles amputent leurs dépenses sociales, y compris celles qui sont obligatoires, et marchandisent des services sociaux". Et de critiquer la logique de l'appel à projets à laquelle sont soumises les associations.

Ce contexte de rétrécissement des budgets aboutit, selon la FSU, à de moindres exigences professionnelles. "L'un des moyens de faire plus avec moins de moyens est de multiplier les « faisant-fonction » par la création de métiers prétendument nouveaux (médiateurs divers, chefs de projets...), moins qualifiés, moins protégés, supposés plus malléables, visant sur le long terme à dégrader le niveau de qualité des services."

Bientôt des "opérateurs sociaux" ?

Le syndicat va plus loin car il dénonce un "nouveau management" dont la visée serait "d'imposer un travail social adapté aux contraintes budgétaires". Le changement de vocabulaire est ainsi pointé. "Au terme d'« accompagnement » tend à se substituer celui de « suivi » à connotation plus administrative et à celui de « prise en charge », celui de « prestation » emprunté au secteur marchand", détaille le manifeste qui ajoute, non sans ironie : "Le « travailleur social » devient ainsi « intervenant social ».

Peut-être bientôt parlera-t-on d'« opérateur » pour qualifier les métiers du social, comme on qualifie désormais le salarié exécutant. "Mais ces évolutions sémantiques ne seraient rien si le management des gens n'avait pas profondément changé. Le syndicat critique l'individualisation forcenée qui est conduite et les effets des réorganisations. "Elles déstructurent les collectifs de travail, font reculer l'entraide, le soutien entre pairs, la résistance collective et favorisent la concurrence entre les salariés, le «sauve-qui-peut » individuel. "

Perte d'identité professionnelle

Le manifeste fait, par ailleurs, un lien entre ce type de management et le désarroi de nombreux professionnels. "Ce management génère la perte d'autonomie et de créativité indispensables. En découlent la souffrance professionnelle, le désengagement, le repli individualiste et la perte d'identité professionnelle." Sont notamment mis en cause les hiérarchies de plus en plus pesantes, les logiques bureaucratiques d'évaluation alors même que l'esprit d'initiative des agents est - officiellement - valorisé.

Ce tableau n'est en soi pas vraiment nouveau, mais sa volonté d'englober l'ensemble des éléments - du contexte politico-social à l'exercice concret du métier - en fait un élément symptomatique pour comprendre les ressorts profonds du malaise dans le travail social. En attestent les divers témoignages recueillis dans ce manifeste. Par exemple, celui de Martine "35 ans, assistante sociale (Aude)" : "Face à des adolescents aux difficultés multiples, avec des histoires familiales très dures, nous devons intervenir avec de moins en moins de solutions d'accueil adaptées... Les lieux de vie alternatifs manquent et ne sont plus pris en charge financièrement dans un souci d'économie. "